

Chapitre I : Je jardine ma ville, mode d'emploi

8 mai 2010, 10 heures. Tout est calme ce matin-là dans le petit village de Haute-Isle dans le Val d'Oise. Enfin presque... Au détour d'une rue, à proximité du terrain de boules communal, une dizaine de personnes s'affairent à l'installation d'un massif de fleurs. Parmi elles, Sylvie Cachin et Christiane Walter, qui prodiguent conseils de plantation et encouragements tout en répartissant les godets de plantes vivaces sur la terre.

Sylvie Ligny : Sylvie, depuis une bonne dizaine d'années maintenant, tu parcours et fleuris les trottoirs de nombreuses communes du Val d'Oise...

Sylvie Cachin : C'est vrai, comme Tistou les pouces verts, ce petit héros de Maurice Druon qui égaye tout ce qu'il trouve triste autour de lui... Par le seul pouvoir de ses pouces, il fait surgir des milliers de fleurs un peu partout!

Plus sérieusement, l'opération « Je jardine ma ville » — car il ne s'agit pas d'un miracle de la nature — a été mise en place par le CAUE du Val d'Oise¹, dont nous faisons partie Christiane et

¹ CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Il en existe un par département en France. Les CAUE ont été créés par la loi sur l'architecture de 1977 pour conseiller, former et informer les élus, les techniciens, les particuliers ou les professionnels de l'aménagement sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

moi, elle en tant qu'éco-conseillère et moi comme paysagiste. Le but était de permettre aux communes d'impliquer les habitants dans le fleurissement des rues.

L'aventure remonte à quand au juste ?

La première commune à s'être lancée a été Auvers-sur-Oise en 2001. Depuis, sept autres communes du département nous ont suivies dans l'aventure².

C'est quoi, l'esprit de « Je jardine ma ville » ?

« Je jardine ma ville » est un projet d'ensemble mis en place au niveau d'une commune. Celle-ci fournit plantes et compost, en échange de quoi les riverains s'engagent à créer et à entretenir des massifs sur les trottoirs, les talus ou les bandes de terre situées au pied des clôtures, le plus souvent dans le prolongement de leur jardin.

À cette occasion, les échanges entre les habitants sont encouragés, car la finalité de l'opération est autant de fleurir les rues de la commune que de créer des liens nouveaux entre voisins, qui peuvent même déboucher sur de nouvelles activités communales et contribuer à ce que les habitants participent davantage à la gestion locale.

En principe, ce sont les services espaces verts de la commune qui se chargent du fleurissement ?

C'est vrai, mais de nombreuses petites communes ne disposent ni de moyens suffisants ni d'une équipe élargie qui leur

2 Les villes et villages du Val d'Oise qui se sont lancés dans l'opération « Je jardine ma ville » ou « Je jardine mon village » à ce jour sont : Auvers-sur-Oise (6 879 habitants), Magny-en-Vexin (5 586 habitants), Épiais-Rhus (630 habitants), La Roche-Guyon (452 habitants), Longuesse (527 habitants), Haute-Isle (332 habitants), Grisy-les-Plâtres (589 habitants) et Bernes-sur-Oise (2 371 habitants) ; voir également page 91.

permettraient de créer et d'entretenir de nouveaux massifs, alors même que l'enjeu du fleurissement est devenu important pour bon nombre d'élus, que ce soit pour des raisons touristiques — comme à Auvers-sur-Oise, mondialement connue grâce à Vincent Van Gogh —, ou pour des raisons politiques, en réponse à une forte demande du public. Mais au-delà de ces différentes motivations, « Je jardine ma ville » donne aux habitants la possibilité de participer de façon très volontaire à l'embellissement de leur cadre de vie.

L'idée est séduisante sur le papier, mais sur le terrain ? Tout le monde adhère-t-il à l'opération ?

Il ne s'agit pas, bien sûr, de débarquer à l'improviste et d'appeler les habitants à descendre dans la rue, pelles à la main et bottes aux pieds, sans avoir mûrement réfléchi au projet et impliqué tout le monde ! Le terrain se prépare à l'avance, tout jardinier sait cela...

Est-ce que l'impulsion de départ émane du CAUE, comme un conseil avisé pour faire évoluer l'aménagement paysager des villes, ou vient-elle des communes ?

Ce sont les élus communaux qui nous sollicitent. Généralement, ils ont eu connaissance de l'opération grâce aux visites organisées par le CAUE dans les rues fleuries d'Auvers — j'ajoute au passage que ces visites sont ouvertes à tous — ou encore par des articles dans la presse.

Le succès de l'opération tient vraiment à la volonté locale de s'investir dans le projet. Sans une forte motivation de la part des élus, et ceci pendant plusieurs années, « Je jardine ma ville » peut échouer. Car ce sont eux qui auront à expliquer la démarche auprès des habitants, eux qui devront s'impliquer activement tout au long de la mise en place du fleurissement et de son suivi.

Avec ton aide quand même ?

Bien sûr, et ce dès le premier stade, qui est la constitution du dossier que la mairie doit réaliser pour obtenir des subventions. À Épiais-Rhus, par exemple, une petite commune de six cent trente habitants, l'opération proposée par le CAUE a d'emblée séduit les élus. La subvention du Parc naturel régional du Vexin français, sur le territoire duquel elle se trouve, leur a permis de ramener l'investissement du projet par la commune à 30 %. Résultat, même si la commune dépense aujourd'hui davantage pour son fleurissement, l'opération lui offre un budget supérieur pour étendre son domaine fleuri et installer des plantations pérennes. Et puis, il faut dire que le coût d'une opération comme « Je jardine ma ville » n'est pas énorme. N'entre en ligne de compte que l'achat des plantes : des vivaces, des bulbes, quelques arbustes... Cela n'a rien à voir avec le coût des travaux de voirie qu'une commune a à supporter, par exemple, ni celui de la réfection d'un clocher d'église.

En revanche, si une commune se lance dans « Je Jardine ma ville » dans le seul but de faire des économies, le programme est voué à l'échec. Car l'investissement humain de la part des élus et des techniciens communaux est, lui, très important.

Au fait, pourquoi monter un dossier ?

Il s'agit d'un dossier de demande de subventions, dans lequel la commune présente le projet et argumente. Mais c'est aussi l'occasion d'aller sur le terrain, de mettre autour de la table les élus et le CAUE, de réfléchir. Cette première étape oblige à définir l'itinéraire à fleurir dans la commune, à monter un budget et à convenir de l'organisation de l'opération. Ce n'est pas que de la paperasserie ! Concernant l'itinéraire, le CAUE conseille systématiquement aux élus de travailler sur une suite de rues qui forment un ensemble cohérent, de façon à éviter le saupoudrage de massifs à travers la commune. À Auvers

par exemple, cet itinéraire s'est imposé de lui-même puisqu'il correspond à la rue Haute, parcours touristique qui dessert l'église, la maison du docteur Gachet et le musée Daubigny. Par chance, celui-ci a aussi l'avantage de traverser toute la commune d'est en ouest. À Épiais, c'est l'artère principale du village qui a été choisie, et à Rhus, en plus de la rue principale, la place du village a été intégrée dans l'itinéraire. À Magny-en-Vexin, commune historique qui s'est aussi lancée dans ce programme, les élus ont opté pour une rue qui dessert des logements sociaux et une résidence pour personnes âgées. Mais cette option de départ n'est pas figée. L'itinéraire peut évoluer en fonction de la localisation des habitants inscrits. Seul conseil « appuyé » de la part du CAUE : il doit rester cohérent.

La réponse à la demande de subventions est-elle longue à venir ? Combien de temps s'écoule entre la prise de décision en conseil municipal et l'action sur le terrain ?

Il est impossible de répondre précisément car trop de variables entrent en ligne de compte. En dehors des délibérations du conseil municipal, l'instruction du dossier dépend par exemple de la date de la commission qui l'examinera. Elle est également tributaire de l'organisation départementale. Dans le Val d'Oise, plusieurs partenaires peuvent être impliqués, comme la direction de l'action culturelle du conseil général ou encore le Parc naturel régional du Vexin pour les communes situées dans son périmètre. En règle générale, la réponse arrive environ six mois après la délibération du conseil municipal.

Tu n'as pas encore évoqué la participation des habitants. Jouent-ils un rôle dans l'élaboration du dossier et dans celle de l'itinéraire de fleurissement ?

Non. Le dossier est monté par les élus et eux seuls. Celui-ci recense les surfaces aménageables en massifs fleuris sur les sites

prioritaires choisis par la commune. Il s'agit essentiellement des trottoirs, le long des rues, qui prolongent les jardins des participants. À ce stade, ce ne sont encore que des intentions de fleurissement. Tout dépendra au final du niveau de participation des habitants.

Ensuite, on fait de savants calculs, massif par massif, pour estimer les surfaces concernées : cette phase permet à la fois de mesurer l'ampleur de l'opération et surtout d'en évaluer le budget. C'est grâce à ce montage financier que la mairie sera en mesure d'offrir aux habitants les plantes qu'ils auront choisies et le compost nécessaire pour la préparation de leurs massifs.

Peux-tu me donner un ordre d'idée du montant de ce budget ?

Cela dépend des opérations. Dans les petites communes, le budget annuel pour les achats de végétaux et de compost s'est élevé à 2000 voire 3000 euros et a été reconduit deux, parfois trois années de suite.

Quand les habitants entrent-ils dans la danse ?

Une fois que le conseil municipal s'est décidé. Les élus organisent alors une première réunion publique, généralement un soir de semaine.

Comment se déroule la réunion ?

Les élus expliquent aux habitants pourquoi ils s'engagent dans cette opération d'embellissement de la commune. Christiane et moi évoquons parallèlement l'esprit, les objectifs et le déroulement de « Je Jardine ma ville ». Nous présentons également le CAUE et notre implication à leur côté. Nous insistons beaucoup sur le fait que rien n'est imposé, que ce sont eux qui décideront sur le terrain avec nos conseils. À l'issue de cette réunion, les premières inscriptions de volontaires sont prises.

Pourquoi une réunion en semaine et pas un week-end ?

Le week-end est souvent très occupé par les activités familiales et les loisirs. En semaine et en soirée, c'est plus facile de toucher les gens pour délivrer une information. La réunion ne dure en principe pas plus de deux heures et se termine souvent par une collation. La suite des opérations se déroule pendant les week-ends et les jours fériés... et de jour !

Les gens viennent-ils volontiers ?

Si la communication est efficace, les gens viennent sans problème. À Auvers-sur-Oise, c'était d'autant plus déterminant que nous n'avions aucun exemple à montrer — alors que pour les présentations suivantes dans les autres communes, nous avons pu nous appuyer sur les photos prises sur site, et même sur un film qui avait été tourné à Auvers.

Les élus utilisent tous plus ou moins les mêmes outils de communication pour faire venir les habitants : distribution de tracts, discussions sur le trottoir, bulletin municipal, site Internet de la commune...

En « ratissant large », est-ce qu'il n'y a pas le risque que pas mal de gens viennent juste par simple curiosité ? Comment le projet est-il généralement accueilli ?

C'est vrai que dans toutes les réunions que j'ai eu à animer, une partie de l'assistance attendra que l'action démarre pour manifester son désir d'y participer. Les uns par principe, les autres parce qu'ils craignent d'avoir à s'exposer sur l'espace public. De façon générale, les gens viennent avant tout pour s'informer. Mais je suis chaque fois surprise du nombre d'inscriptions en fin de réunion. À Épiais-Rhus, en 2010, à la surprise des élus eux-mêmes, la salle communale était pleine. Françoise Boudeau, la maire adjointe du village, m'a ainsi confié que près du quart

de la population était là. L'engouement était tel que les élus ont dû expliquer, quelque temps après, qu'il serait impossible de réaliser l'opération en une saison, pour des raisons de budget communal, mais aussi parce qu'il est difficile de gérer un groupe important d'habitants en une seule fois. D'autant que les dates de plantation possibles sont réduites car elles se déroulent durant un week-end, à la bonne saison, en dehors des périodes de vacances scolaires et des ponts.

Dans un cas comme celui-là, comment choisit-on la première « vague » de participants ?

Les élus commencent par les rues dans lesquelles se trouvent les riverains les plus motivés.

Qui sont ces enthousiastes de la première heure ?

Leurs motivations peuvent être très variables. Il y a ceux qui manifestent l'envie de participer à une action collective et conviviale dans l'espoir de tisser de nouveaux liens ; ceux-là sont souvent déjà très impliqués dans le paysage associatif local. Il y a également les passionnés de jardinage qui insistent beaucoup, le jour de la plantation, pour que l'on vienne visiter leur jardin. D'autres sont avant tout sensibles à l'amélioration de leur rue, à la mise en valeur des abords de leur maison. Ou attirés par le service offert par la mairie — à savoir bénéficier des conseils d'une paysagiste professionnelle. Mais, plus largement, ce sont toutes des personnes disponibles, ou qui se rendent disponibles, et qui pourront consacrer du temps aux actions mises en place.

Aucune querelle de clocher n'assombrit le tableau ?

Je ne le dirais pas comme ça... Les élus connaissent au départ les caractères des uns et des autres, d'autant qu'ils sont souvent

sollicités dans les conflits de voisinage. Comme Christiane et moi ignorons tout de la vie locale, nous nous adressons à tout le monde sans faire de distinction. On sent bien sûr que les discussions pourraient déraiser lorsqu'on aborde les limites de propriété. Mais, dès que l'on se recentre sur le projet lui-même, les conflits sont très vite mis de côté.

Le type de fleurissement est-il déjà décidé à ce stade ?

Oui, dans ses grandes lignes. « Je jardine ma ville » utilise principalement des plantes vivaces. Quelques arbustes et plantes grimpantes peuvent venir en complément, tout comme des plantes annuelles, la première année. Nous avons établi une longue liste d'espèces sur des critères de facilité de culture et d'adaptation au territoire. Cet éventail de plantes est a priori suffisamment large pour que chaque habitant choisisse ensuite son style de fleurissement.

Et si un habitant situé en dehors du périmètre de fleurissement défini dans le projet communal veut participer ?

Cela arrive effectivement. Si la personne est vraiment loin de l'itinéraire prévu, les élus lui expliquent gentiment, en essayant de faire preuve de pédagogie, pourquoi il sera difficile de fleurir les abords de sa maison. En revanche, si des habitants de plusieurs rues dans un même quartier manifestent leur envie de participer, on peut alors envisager d'ajouter une tranche à l'opération initiale, voire de déposer un nouveau dossier de subventions. À Auvers-sur-Oise, nous avons intégré au projet initial de fleurissement de la rue Haute quelques habitants des rues adjacentes. Par ailleurs, une autre forme de participation est possible via l'aménagement de massifs collectifs qui peuvent être inclus dans le programme, par exemple à l'entrée du village ou autour d'édifices publics. Des massifs pour l'aménagement desquels la même participation des habitants est demandée.

Comment les riverains choisissent-ils leurs massifs ?

À la suite de la réunion publique d'information, une petite équipe se forme, composée d'élus, d'habitants « jardiniers-éclairés-volontaires » — nous les surnommons nos « jardiniers volants » ! — de Christiane et de moi-même, au titre du CAUE. Très impliqués dans le projet dès le départ, ces « jardiniers volants » sont les piliers de l'opération, car ils participent à toutes les activités, même en dehors de leur quartier. Nous leur devons beaucoup dans l'animation de « Je jardine ma ville ». Pour revenir au fleurissement, la petite équipe se charge d'établir un planning avec les dates de passage et les horaires prévus, rue par rue. Il est envoyé à chaque participant. En parallèle, la mairie poursuit sa campagne de communication et prend les inscriptions.

Puis vient la première action de terrain : le plus souvent au printemps et, avec cette petite équipe, nous arpentons les rues de la commune pour rencontrer individuellement tous ceux qui se sont inscrits lors de la réunion de présentation, ou qui se sont manifestés depuis.

Et c'est dans la rue que nous démarrons nos travaux préparatoires : le projet de massif de chacun, supports pédagogiques à l'appui, y est élaboré, discuté avec la personne concernée, puis validé.

Il arrive souvent que le cercle s'élargisse, tel ou tel voisin s'invitant dans la discussion et apportant son commentaire, son expérience... Cette approche est particulièrement intéressante parce qu'elle renforce, voire crée des liens entre les habitants, ce qui assure une belle continuité dans les massifs d'une rue.

En vous « exposant » de la sorte, vous devez attirer de nouveaux candidats ?

C'est un peu fait pour ça ! Même si cet atelier de rue est la base de la méthode de fleurissement que nous avons imaginée, c'est

aussi une première façon d'éveiller la curiosité des autres. Mais j'insiste encore une fois sur le fait que c'est de cette visite sur le terrain que naît un projet.

Quel est ton rôle à ce moment-là ?

J'aide les riverains à concevoir leur projet de massif. Ensemble, nous observons la rue très attentivement, à quoi elle ressemble, quel usage est fait du lieu, les matériaux qui la composent, les plantations existantes... J'étudie avec eux la course du soleil pour bien délimiter les zones à l'ombre, évaluer l'intensité de la lumière. Je parle aussi du sol, de ses caractéristiques. Ensuite, en partant d'une palette restreinte de couleurs que l'habitant a lui-même choisie, nous définissons ensemble la hauteur, les formes du massif et nous évaluons son ampleur à terme.

Et les plantes alors ?

Elles viennent en dernier, en fonction des caractéristiques du site et seulement une fois que l'allure générale du massif a été décidée.

Cette procédure est tout à fait volontaire, elle permet d'éviter les réactions trop spontanées, les choix sur de simples coups de cœur et les regrets qui s'ensuivraient : une mauvaise adaptation du végétal au lieu et tout le monde se décourage, déçu par un résultat médiocre. Car les plantes aussi ont leurs impératifs ! Et l'opération est faite pour durer dans le temps...

Tu as forcément une idée précise du type de massif qui sera adapté à tel ou tel endroit, ne serait-ce que pour harmoniser les plantations dans une rue. Influences-tu beaucoup le choix de l'habitant ?

Je n'ai pas d'idée préconçue devant chaque situation. Je ne suis pas une machine à inventer des massifs ! Il m'arrive de

caler, de manquer d'idées. Je préfère toujours me laisser porter par la demande de l'habitant. En fait, je sais mieux, généralement, ce qu'il faudra ne pas faire. Par exemple, installer une ribambelle d'aubriètes au pied d'un grand mur. Le rapport de proportion n'est, dans ce cas, absolument pas respecté et ces petites plantes risquent de paraître écrasées. Ou encore implanter une gaura à l'ombre, alors qu'elle réclame du soleil pour fleurir.

Parviens-tu à convaincre tout le monde, même les habitants les plus sûrs de leur choix ?

Je n'ai jamais rencontré de grosses difficultés à détourner un habitant de ses choix, lorsque ceux-ci ne sont pas adaptés au lieu. Il est vrai que, parfois, j'en arrive à m'interroger moi-même sur les raisons qui me font rejeter telle ou telle plante. Une question de « goûts et de couleurs » sans doute, ou peut-être une certaine intuition de ce qui va marcher ou pas, qui découle de mon expérience...

Vous repartez le soir après avoir, j'imagine, noté les remarques et les souhaits de chacun, listé les végétaux... Tout est bouclé à ce stade ?

Une journée ne suffit pas toujours. Même si on a tendance à accélérer la cadence en cours de journée, il est parfois matériellement impossible de voir tout le monde en une seule fois. On parvient généralement à rencontrer une quinzaine de personnes au grand maximum. À de nombreuses reprises — à Auvers-sur-Oise, à Épias-Rhus — il a fallu d'emblée planifier l'opération sur plusieurs jours, voire l'étaler sur plusieurs saisons.

Une fois la tournée des trottoirs terminée, nous repartons avec la liste des plantes choisies par chacun mais, à ce stade, nous n'avons pas encore précisé les quantités.

Que se passe-t-il ensuite ? Qui commande les plantes, par exemple ?

Les élus, avec notre aide, préparent la commande des plantes. Ce travail est important et mobilise une ou deux personnes pendant plusieurs jours, car il s'agit de quantifier le nombre de plantes par massif et par habitant, puis de calculer la quantité de végétaux par espèce pour établir la commande globale. Nous ajoutons systématiquement à la commande 10 % de plantes en plus, pour les incontournables réajustements le jour de la plantation et aussi pour satisfaire les éventuels candidats de dernière minute. Il faut ensuite rechercher le ou les pépiniéristes dont le catalogue de végétaux satisfait le mieux notre demande et qui nous assurent un approvisionnement en temps et en heure.

Sur quel critère est choisi le producteur de végétaux ? Cela donne-t-il lieu à un appel d'offres ?

Nous incitons les communes à choisir des producteurs locaux pour être en cohérence avec l'objectif de développement durable que nous nous sommes fixé. Et je dois dire que ce conseil est toujours suivi. Plusieurs producteurs sont consultés. Nous comparons les prix, bien sûr, mais nous avons aussi besoin de cette diversité, car il est quasiment impossible de trouver la gamme de plantes choisies chez un seul pépiniériste.

Que doivent faire les habitants de leur côté ?

Pendant les quelques semaines qui séparent la visite sur le terrain du jour de la plantation, ils sont chargés de préparer la terre des massifs ; au besoin ils la dés herbent et y incorporent le compost fourni par la municipalité. Chacun entreprend cette tâche à sa manière et à son rythme, seul ou en groupe. Je me souviens, à Auvers-sur-Oise, d'une équipe de voisins réunie pour la circonstance, qui a dés herbé un talus entier situé

à l'entrée d'une petite impasse. Cette journée de travail collectif s'est même conclue par un barbecue!

Tous les habitants sont-ils équipés pour remplir cette mission ou est-ce que la mairie prête des outils?

En général, les participants ont déjà un jardin et sont donc bien équipés. Ils utilisent leur propre matériel. Toutefois, il est arrivé que la commune prête des outils. À Magny-en-Vexin, par exemple, où les habitants des logements collectifs ne disposaient d'aucun outillage de jardin.

Arrive alors le moment tant attendu de la plantation... Comment cela se passe-t-il?

Lorsque vient le moment de planter, tout le monde est sur le pont — habitants, élus, « jardiniers volants », CAUE... — et chacun participe à la création des massifs. Ambiance garantie! Cela démarre la veille: on vérifie que la livraison est bien conforme à la commande initiale et on prépare les caquettes de plantes destinées à chaque habitant à partir des listes établies selon leurs desiderata. Cela prend déjà une journée entière. Le lendemain — toujours un samedi — la tournée commence. Un massif après l'autre...

Parfois, on a des surprises. Je me souviens en particulier d'une journée à Auvers-sur-Oise. Le long de la rue Haute, nous avions prévu de créer de très longs massifs. Un gros travail en perspective... Eh bien, le jour J, aux côtés des habitants de la rue, des élus impliqués et des « jardiniers volants », qui avons-nous vu arriver? Une poignée de moudjahidines iraniens — dont une communauté réside à Auvers — qui se sont mis à planter avec nous, filmés de près par la télévision clandestine iranienne! J'ai encore l'image dans la tête: les habitants de la rue, de tous âges et de tous styles; nos « jardinières volantes », Lucette et Micheline, habitantes d'Auvers depuis leur enfance;

monsieur Sasaki, journaliste japonais à la retraite; Bernard Seragé, conseiller municipal fortement impliqué dans l'opération; des artistes; et les moudjahidines... Le maire en personne, Jean-Pierre Béquet, a tenu à planter le massif devant sa maison: en bermuda et coiffé d'un chapeau de paille! Crois-moi, c'était quelque chose, tout ce petit monde accroupi, côte à côte, en train de planter... Des touristes de passage nous ont même demandé si c'était une habitude française de jardiner comme ça, en groupe³!

Ça semble presque un jeu, ces plantations?

Ça attire effectivement beaucoup de monde et surtout, ça ouvre le champ à des échanges entre les habitants d'un quartier. Certains font même connaissance ce jour-là. Tu évoquais d'éventuels conflits de voisinage. Eh bien, au moment des travaux collectifs de plantation, ces petites rivalités disparaissent complètement au profit du projet communal.

La plantation, c'est aussi un bon moment pour apprendre des choses sur les plantes, sur la manière de composer un massif. C'est une opportunité pour recevoir des conseils d'entretien personnalisés... et gratuits! Le but, ce jour-là, ce n'est pas juste de creuser des trous et d'y installer des plantes. C'est aussi de reprendre le schéma du massif avec la personne qui en sera le dépositaire, de positionner correctement chaque plante, pas seulement selon ses désirs mais aussi en vérifiant une dernière fois ensemble que l'association végétale est cohérente avec le site et en harmonie avec les massifs voisins.

Chacun est vraiment « dépositaire » d'un massif?

Oui. Chaque participant assume certaines responsabilités,

³ À Auvers-sur-Oise, l'opération « Je jardine ma ville » a bénéficié de l'implication de 160 habitants: 10 000 plantes ont été installées sur 6,5 km de rues.

comme l'arrosage, tâche importante la première année, et par la suite l'entretien et l'évolution des plantations.

Est-ce qu'un habitant peut élargir le massif qui lui a été assigné ?

Il peut sans problème élargir son massif à deux conditions : qu'il soit prêt à supporter davantage de travail et que la mairie ait donné son accord.

Comment l'arrosage des massifs est-il géré ?

Chacun s'organise comme il veut, en prenant l'eau de son propre compteur ou en puisant dans sa réserve d'eau de pluie. C'est le contrat de départ. Pour limiter la consommation, nous recommandons toujours de pailler les massifs juste après la plantation. C'est aux habitants de s'en charger. Nous leur conseillons aussi de choisir des vivaces qui demandent peu d'arrosage.

Et pour l'entretien ? le désherbage ? les maladies ?

Nous leur expliquons comment entretenir leur massif en respectant l'environnement, notamment en utilisant exclusivement des engrais organiques.

Le désherbant chimique est également proscrit mais aucun désherbage ne sera a priori nécessaire si le sol a été correctement paillé d'entrée de jeu. Le paillage a pour effet d'empêcher la germination des graines et donc le développement des mauvaises herbes : les années suivantes, les vivaces du massif auront suffisamment occupé le terrain pour empêcher la prolifération des herbes indésirables.

Quant aux maladies et parasites, cela ne semble pas un problème : en dix ans, je n'ai jamais eu de questions à ce sujet. Si cela arrivait, et toujours en accord avec notre objectif de développement durable, nous préconiserions notamment la lutte

biologique par les prédateurs naturels, les coccinelles contre les pucerons, par exemple...

Finalement, une action telle que « Je jardine ma ville » semble facile à mettre en place. Il suffit que les habitants s'enflamment pour le jardinage et le tour est joué !

Pas tout à fait... Une fois l'euphorie de la plantation passée, des déceptions peuvent naître. Car on passe à la phase d'entretien, qui devient le travail personnel de chaque habitant. C'est également à partir de ce moment-là que la volonté individuelle des élus devient déterminante. Nous le vérifions chaque fois que nous visitons, au bout d'un an ou deux, les communes impliquées. À Épiais-Rhus, Françoise Boudeau me rappelle régulièrement sa maxime : patience et ténacité. Et je dois dire que, là où l'opération fonctionne bien, il y a souvent une ou deux personnes très engagées qui vont sans cesse raviver la flamme jardinière des habitants.

Une fois les plantations réalisées, tu disparais du paysage ?

Pas du tout ! Déjà, à l'issue de la journée de plantation, je remets à chacun la liste des plantes qu'il a choisies et installées. Dans le mois qui suit la plantation, on envoie également un mini-guide d'entretien, qui donne des conseils généraux sur l'arrosage d'un massif ou sur la façon de multiplier les plantes.

L'année d'après, les élus organisent une première visite, que nous nommons entre nous « la piqûre de rappel ». Je conseille ensuite d'en programmer d'autres, à raison d'une par an. La piqûre de rappel est destinée à faire le point avec les élus et les participants et elle implique bien sûr nos fameux « jardiniers volants ». Le CAUE n'est pas systématiquement présent. L'équipe suit de nouveau l'itinéraire et discute sur le terrain avec les habitants qui le souhaitent. Cette rencontre sert surtout à maintenir la motivation de tous.

Tu en profites pour distribuer des bons points ou des blâmes ?

Non, je ne suis jamais dans une démarche de sanction. Mais il est important que les gens sentent que nous ne les abandonnons pas une fois les plantations terminées. Ils ne doivent pas rester seuls face à leur massif...

Une solitude « jardinière » qui, soit dit en passant, ne doit pas être évidente pour tout le monde : j'ai cru comprendre que ton public n'est pas toujours au fait des techniques de jardinage ! Comment fais-tu pour relancer la motivation ?

Lors des journées « piqure de rappel », j'évoque avec eux, et toujours en compagnie des élus qui ont la charge de l'opération, les actions à mener. Un des projets suggérés est la bourse aux plantes. Celle-ci est d'ailleurs systématiquement évoquée dès le démarrage de l'opération dans les communes. Son principe est simple. Puisque les vivaces des massifs, choisies parmi les plus rustiques, s'étendent d'année en année, il est nécessaire de les diviser au bout de deux à trois ans de culture. On obtient donc plusieurs exemplaires de la même plante. Quelques-uns serviront à regarnir le massif, les autres seront échangés contre de nouvelles plantes auprès des habitants de la commune. En dehors de l'animation créée, l'échange de plantes contribue à diversifier les espèces dans une platebande.

Comment se déroule cette bourse aux plantes ?

La date est fixée par la commune, son organisation aussi. Chaque participant est contacté individuellement quelques semaines auparavant. La bourse aux plantes est avant tout ouverte aux personnes impliquées dans « Je Jardine ma ville » mais, à Auvers-sur-Oise, pour créer davantage d'animation encore, elle a été étendue aux autres habitants.

L'entretien peut également faire l'objet d'une animation. La commune, là aussi, peut être à l'origine de l'initiative. Mais c'est encore mieux lorsque ces « journées binettes » sont initiées par un collectif « d'habitants-jardiniers » qui va entraîner les plus réservés et surtout contribuer à rassurer les participants les moins expérimentés.

C'est un moyen de retrouver l'ambiance des plantations, en quelque sorte...

Il est effectivement important qu'au-delà de la première année, l'opération continue de rassembler les personnes, les élus certes mais aussi et surtout les habitants eux-mêmes.